



La news.eco : l'info utile pour les acteurs économiques de la Commune

N°1 - Janvier 2021

Mesdames, Messieurs les entrepreneurs Tullinois,

Bonne année à tous !

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour la plupart d'entre vous. Nous espérons que cette année 2021 s'annoncera pour tous sous de meilleurs auspices.

Pour bien commencer l'année, nous vous proposons une newsletter qui vous est dédiée ! Son objectif est de **créer du lien entre l'équipe municipale et les forces vives de l'économie locale**. Elle va nous permettre de vous relayer des informations qui nous semblent utiles. Nous souhaitons nous placer en tant que facilitateurs pour que vous puissiez développer sereinement vos activités.

De par mes différentes délégations à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Vice-Président en charge de l'accompagnement vers l'emploi, Président de la Maison De l'Emploi et élu référent sur le dispositif Territoire d'Industrie, je peux vous assurer que vos problématiques seront au cœur de mes préoccupations.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire, l'actualité sur les aides existantes pour les entreprises est assez dense. Dans ce premier numéro, il nous est apparu opportun de lister des liens utiles concernant ces aides et de détailler certaines d'entre elles.

La news.eco sera amenée à évoluer au fil des mois. N'hésitez-pas à nous faire part de vos remarques et suggestions afin d'améliorer nos prochaines éditions.

Gérald CANTOURNET

Maire de Tullins

Vice-Président au Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Dolores ADAMSKI

Adjointe au maire en charge de l'économie

(industrie, artisans, commerçants, professions libérales)

Aides aux entreprises

Cliquez sur les liens ci-après pour accéder aux aides proposées aux différents échelons national, régional et local :

- Etat [ICI](#) : mesures d'urgence + plans de soutiens sectoriels
- Etat : un guide pratique concernant les mesures du plan de relance pour les TPE et PME [ICI](#)
- Région [ICI](#)
- Pays Voironnais [ICI](#)

Focus sur une aide : le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME

Ce crédit d'impôt concerne certaines dépenses visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des locaux à usage tertiaire (bureaux, commerces, entrepôts, etc...) des TPE et PME.
Son montant est de 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 € de crédit d'impôt par entreprise.

Sont éligibles les TPE et PME tous secteurs d'activité confondus, soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, propriétaires ou locataires de leurs locaux.

Le dispositif est ouvert pour les dépenses engagées entre le **1er octobre 2020** (devis daté et signé postérieurement au 1er octobre) et le **31 décembre 2021**.

Pour en savoir plus : [ICI](#)

Focus sur l'aide régionale : Solution Performance globale - Développer « Mon commerce en ligne » :

Cette aide plafonnée à 1 500 €, permet de développer la vente en ligne et la présence sur le web (création de sites web, e.commerce, adhésion à une market place, référencement, etc...).

Elle s'adresse aux commerçants de proximité, artisans indépendants, avec ou sans point de vente, sédentaires ou non (hors franchise), qui vendent des produits ou services de manière quotidienne ou fréquente, à des particuliers. Elle s'adresse également aux agriculteurs, éleveurs et viticulteurs qui réalisent de la vente aux particuliers. Sont exclues de ce dispositif les professions libérales.

Plus d'informations : [ICI](#)

Commerçants : des plateformes où référencer vos produits

Parce que le commerce est surtout une question de visibilité, nous vous conseillons de vous faire référencer sur une ou plusieurs des plateformes ci-après :

- Plateforme click & collect paysvoironnais.SHOP [ICI](#)
- Annuaire "jachedansmarégion.fr" [ICI](#) pour les commerçants proposant de la vente en ligne sur leur site (sous forme de click & collect ou de vente à distance)
- Et bien sûr, Google My business [ICI](#) si ce n'est déjà fait



Infos du service économique du Pays Voironnais

- Vous avez un projet de création, reprise ou développement de votre entreprise,

- Vous recherchez un local commercial (négociation/relecture projet de bail commercial),
- Vous recherchez un financement (prêt d'honneur, soutien financier pour rénover un point de vente ou acheter du matériel métier...)
- Vous souhaitez un accompagnement dans la digitalisation de votre offre commerciale
- Vous recherchez une mise en réseau avec d'autres acteurs économiques

N'hésitez pas à contacter le service économie du Pays Voironnais !

A noter qu'en relation avec la crise sanitaire Covid 19, une cellule d'information et de soutien aux entreprises vous aide à mobiliser les dispositifs d'aide d'urgence mis en place par la collectivité, l'État et la Région.

Le Pays Voironnais se tient également à votre disposition pour vous soutenir dans vos différentes démarches pour traverser cette crise (loyers, e-commerce, ressources humaines et activité partielle via la Maison de l'Emploi, etc.).

Contacts pour joindre le service économie :

conomie@paysvoironnais.com

04 76 27 94 30



Point sur l'installation de la fibre à Tullins

Nous sommes régulièrement interrogés par des entreprises qui souhaitent savoir où en est le chantier fibre.

La fibre est en cours d'installation sur Tullins. Deux tranches de livraison sont prévues : l'une en 2021 et l'autre en 2024 !

(cf la carte ci-après <http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-professionnels/>) C'est Altice, maison mère de SFR, qui est l'aménageur retenu par le Département pour mener à bien cette opération.

Si les entreprises installées sur la Zone du Peuras peuvent d'ores et déjà bénéficier de la fibre avec le Pays Voironnais, ce n'est hélas pas encore le cas pour les autres.

Le prestataire retenu par le Département a pris du retard dans les travaux, en partie du fait du confinement.

L'adaptation du planning est permanente. Chantier à suivre...

AGENDA

Dirigeants de TPE et PME, vous souhaitez obtenir des réponses concrètes et immédiates sur les dispositifs de soutien aux entreprises dans le contexte socioéconomique actuel ?

Le Pays Voironnais organise **une visioconférence**, le **jeudi 14 janvier de 18h30 à 20h**.

Plus d'infos :

marie-eeva.christaud@paysvoironnais.com

Rencontre avec les commerçants tullinois le **lundi 25 janvier à 18h30, salle Jean Moulin, Clos des Chartreux**, en présentiel si les conditions sanitaires le permettent, sinon en visio.

Les aides à destination des commerçants y seront plus particulièrement détaillées.

Plus d'infos :

04 76 07 40 03

Besoin d'échanger avec nous ?

Pôle Economie :

Site web de la commune : une page dédiée à nos acteurs économiques

04 76 07 40 03

contact@ville-tullins.fr

Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour améliorer cette Newsletter, n'hésitez-pas à nous en faire part.

N'hésitez-pas consulter la page économie de notre site [ICI](#)

Pour trouver des informations sur les aides existantes en faveur des entreprises et l'actualité économique. Pour trouver les informations qui vous concernent.

Mairie de Tullins

Pôle Economie

Clos des Charteux

38210 Tullins

04 76 07 40 03

contact@ville-tullins.fr



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer en contactant :

contact@ville-tullins.fr

[Se désinscrire](#)



© 2021 Ville de Tullins

[Voir la version en ligne](#)